

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 JUIN 2017

Compte-rendu affiché le : 3 juillet 2017

Date de transmission en Sous-Préfecture : 4 juillet 2017

Date de la convocation du Conseil Municipal : 23 juin 2017

N° 17-07-12

OBJET :
Décisions du maire –
Information du conseil
municipal

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour
de la séance : 27

Secrétaire de séance : Svitlana PRESSENSE

Membres présents à la séance :

Jean Yves CHARBONNIER – Gérard RIBOT - Muriel ORIOL – Julien GOUTAGNY – Joëlle VILLEMAGNE – Alain BLANCHARD – Catherine COMBE – Olivier PERRET - Pierre RODAMEL – Jean-Marc ALVES – René THELISSON – Odile CLAVIERES – Dominique PAULMIER - Guillaume RONDOT – Sylvie ROBERT – Patrice THOLLOT – Valérie BLANCHARD – Svitlana PRESSENSE – Fabienne MULARD - Geneviève NIGAY – Francis LEMERCIER.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Catherine MAREY à Jean Yves CHARBONNIER – Corinne BOICHON à Muriel ORIOL – Lionel CANNOO à Valérie BLANCHARD – Mireille PAULET à Francis LEMERCIER – Daniel DUCROS à Geneviève NIGAY.

Membre excusé :

Marie-Ange LAURENT.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20170630-17_07_12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/07/2017

Publication : 03/07/2017



OBJET DE LA DELIBERATION :

DECISIONS DU MAIRE - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire rend compte à l'Assemblée des décisions prises dans le cadre de sa délégation reçue du Conseil Municipal par délibération du 17 avril 2014, à savoir :

- Décision n° 2017-31 – Signature de l'avenant n° 1 de l'entreprise LACASSAGNE – Lot 5 Plomberie - dans le cadre de la mise en accessibilité PMR du camping, pour un montant de 452,21 € TTC.
- Décision n° 2017-32 – Mission confiée à SIC INFRA 42 pour une étude géotechnique de conception pour la construction de murs de soutènement du cimetière, d'un montant de 3 910,80 € TTC.
- Décision n° 2017-33 – Convention de mise à disposition gratuite de l'Espace Grenette au sculpteur Valéry TARABON, du 1^{er} juin 2017 au 31 mai 2018.
- Décision n° 2017-34 – Dans le cadre de l'édition 2017 des Z'Estivales, convention signée entre la commune, Saint-Etienne Tourisme et l'Imprimerie pour le concert de Frédéric BOBIN le jeudi 27 juillet 2017, participation financière de 450 € TTC.
- Décision n° 2017-35 – Mission confiée à VINDRY ARCHI pour une étude de faisabilité pour la création d'une salle de jeux extérieure au casino le lion Blanc, d'un montant de 5 400 € TTC.
- Décision n° 2017-36 – Signature de la convention de mise à disposition gratuite par Badoit du hangar permettant l'exposition du Village provençal, du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018.
- Décision n° 2017-37 – Signature de la convention de mise à disposition gratuite à Badoit d'un espace de stockage dans anciens ateliers à l'arrière du bâtiment historique, du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018.
- Décision n° 2017-38 – Signature de la convention par Badoit, Not'en Bulles, Ecole de Musique et la commune pour l'organisation du spectacle Musique qui pétille dans l'enceinte du kiosque Badoit, du 6 au 12 juin 2017.
- Décision n° 2017-39 – Mission partielle de maîtrise d'œuvre confiée à l'Atelier de la gare pour un montant de 4 053,35 € TTC, dans le cadre de travaux de mise en conformité de l'escalier central du Cloître.
- Décision n° 2017-40 – Convention en vue de l'organisation du spectacle WEASEL dans le cadre des Estivales du Cloître, le 19 juillet 2017, présenté par l'association La belette, pour un montant s'élevant à 1 200 € TTC.
- Décision n° 2017-41 - Convention en vue de l'organisation du spectacle LA MAUVAISE HERBE dans le cadre des Estivales du Cloître, le 12 juillet 2017, présenté par l'association Herbe à zic, pour un montant s'élevant à 1 300 € TTC.

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions qui n'appellent aucune remarque de la part de l'assemblée.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20170630-17_07_12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/07/2017

Publication : 03/07/2017

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 4 juillet 2017.

LE MAIRE,
Jean Yves CHARBONNIER.